

Taxe d'accise—Loi

Monsieur le Président, plus cela change, plus c'est la même chose. L'année dernière, c'était le parti libéral, cette année c'est le parti progressiste conservateur. C'est exactement la même chose avec exactement la même proposition. Est-ce que le député peut expliquer à la Chambre pourquoi son parti a changé d'avis? C'est une question très importante parce qu'il est très important de suivre la même ligne dans l'opposition et dans le gouvernement. Voilà pourquoi la population de notre pays est, quelquefois, très . . .

[Traduction]

. . . est très cynique à l'égard des hommes politiques de notre pays.

[Français]

M. Lanthier: Monsieur le Président, premièrement, je dois rappeler à l'honorable député que je n'ai jamais été dans l'opposition. Deuxièmement, il est bien entendu qu'on ne peut certainement pas discuter d'une partie de projet de loi. C'est un projet de loi global dans lequel il y a des ajustements en plus et en moins. Naturellement je ne serais pas en mesure ici de discuter d'une question particulière, d'une augmentation sans discuter de l'ensemble du projet de loi et sans reprendre même les explications très claires qui ont été données ce matin par le ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall). Alors c'est dans cet esprit. Si vous voulez discuter de l'état d'ensemble du projet, à mon avis, la teneur du discours était très claire à cet effet mais, encore une fois, je réitère la première partie de mon allocution de tout à l'heure. Nous n'étions pas l'opposition. Il faudrait donc cesser de se tourner vers le passé et plutôt regarder vers l'avenir. Ce climat de confiance que nous essayons de créer sera basé sur l'avenir parce que le passé tout à fait récent de notre gouvernement était tellement triste, que je ne crois pas que l'on puisse baser un climat de confiance là-dessus.

● (1500)

Alors partons donc maintenant d'une base que nous avons et ce projet de loi qui sert, je crois, définitivement à . . . sans dire éteindre un feu, à assurer une espèce de continuité dans notre gouvernement, partons donc d'une base et bâtissons vers l'avenir!

Nous sommes partis d'une base par les états financiers que nous avons présentés le mois dernier. Mais laissez-moi vous dire que pour ce qui s'est passé dans l'opposition, je n'y était pas. Quant aux promesses électorales, il ne faut pas les prendre individuellement, il faut les prendre globalement. Et je me souviens fortement durant la campagne électorale, et cela c'est parce que j'y ai participé, par exemple sans être dans l'opposition, j'ai participé à la campagne électorale. Monsieur le Président, laissez-moi vous dire que durant la campagne électorale, notre premier ministre s'est toujours défendu de discuter un point particulier sans discuter l'ensemble d'une politique. Je crois qu'il est tout à fait injuste de discuter élémentairement d'un point très défini sans discuter un ensemble qui a été très bien présenté ce matin.

M. Nystrom: Monsieur le Président, je sais que l'honorable député n'était pas dans l'opposition, mais il est dans l'équipe gouvernementale et ce gouvernement qui a fait une promesse électorale. Mais je voudrais poser une question très clairement: Est-ce que le député est maintenant prêt à jeter cette promesse aux poubelles? Est-il pour ou contre? Est-il pour ou contre

cette mesure du projet de loi visant à augmenter la taxe de vente de 1 p. 100? Est-il prêt maintenant à jeter cette promesse électorale aux poubelles? Oui ou non?

M. Lanthier: Je crois avoir répondu clairement et calmement, monsieur le Président, qu'on ne peut pas disséquer une promesse individuelle car il faut discuter cela dans un ensemble. Cela a été présenté. Il n'est pas question du tout de nier aucune promesse électorale dans ce projet de loi.

[Traduction]

M. Baker: Monsieur le Président, je voulais simplement faire une brève observation à la suite de l'intervention du député. Il a parlé à plusieurs reprises de la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall). Je voudrais moi aussi féliciter la ministre pour son discours, non pas pour la raison invoquée par le député, mais parce qu'elle a réussi à omettre l'essentiel en parlant de la décision du gouvernement d'accorder une réduction de 20c. le gallon aux producteurs du secteur primaire, à cause des difficultés financières qu'ils éprouvent. En fait, d'un côté il leur donne 20c., alors qu'il porte en même temps le prix du pétrole et du gaz au niveau mondial. Il fait un cadeau de 20c. tout en augmentant la taxe de vente sur certains produits.

Il accorde une diminution de 20c. aux pêcheurs, mais il leur annonce en même temps qu'ils devront peut-être payer les prévisions météorologiques et qu'il leur en coûtera pour amarrer leurs bateaux. Il accorde cette réduction en annonçant aux pêcheurs que le gouvernement va supprimer leur régime d'assurance et qu'ils devront pour cette raison payer des centaines de dollars supplémentaires par année pour assurer leurs bateaux.

J'ai également remarqué que la ministre a parlé de 20c. le gallon qui correspondraient à la diminution de la taxe de vente et de la taxe d'accise. Elle a cependant bien omis de mentionner, comme le gouvernement dans ses toutes déclarations, que la réduction de la taxe d'accise n'était rien de nouveau. Elle a été décidée par un gouvernement libéral en 1975. Il suffisait aux contribuables de présenter leur demande et de garder leurs reçus chez eux. A l'instar du ministère du Revenu national, la ministre d'État aux Finances a oublié ce fait très important concernant la réduction de la taxe d'accise.

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): S'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, nous allons passer au prochain discours. L'honorable député de . . . Est-ce que l'honorable secrétaire parlementaire voulait répondre?

M. Lanthier: Oui, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Lanthier) a la parole.

M. Lanthier: Je crois qu'on vient de faire un excellent réquisitoire sur l'esprit du projet de loi. Quand on dit que, dans un temps, on fait une chose, et que, dans un autre temps, on fait autre chose, que dans une main on fait quelque chose, et que dans l'autre main on fait autre chose, c'est justement ce qu'il s'agit de faire avec ce projet de loi. Il s'agit de remettre de l'ordre dans la boîte. Il n'est pas question, et on ne s'en est jamais caché naturellement, que ce projet de loi ne venait faire qu'un allègement. Il s'agit de faire une redistribution, et écoutez, il s'agit de mettre en ordre aussi des mesures de lois qui